

ÉTATS FINANCIERS
Pour
FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA
Pour l'exercice clos le
31 DÉCEMBRE 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux directeurs de la

FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA*Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Association des transports du Canada (le « Fondation ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des effets possibles de la question décrite dans la section *Fondement de l'opinion avec réserve* du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Tout comme de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire ses revenus de dons dont l'exhaustivité ne peut faire l'objet d'une vérification satisfaisante dans le cadre d'un audit. Par conséquent, la vérification des revenus provenant des dons s'est limitée aux montants comptabilisés dans les registres de la Fondation. Nous n'avons donc pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient été nécessaires aux revenus provenant des dons, à l'excédent des revenus sur les dépenses et aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi qu'à l'actif à court terme au 31 décembre 2025 et à l'actif net aux 1er janvier et 31 décembre 2025. L'opinion de l'auditeur prédécesseur sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 avait été modifiée en conséquence en raison des effets éventuels de cette limitation.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes canadiennes d'audit généralement reconnues. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux exigences déontologiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous avons rempli nos responsabilités déontologiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autre point

Les états financiers de la Fondation pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé sur ces états financiers une opinion avec réserve en date du 20 juin 2025, pour les raisons décrites dans la section "*Fondement de l'opinion avec réserve*".

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus des rapports financiers de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de remettre un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploration et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations de événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Welch LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 4 juin 2026.

FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	14 764 \$	11 265 \$
Placement (note 4)	159 868	120 396
Débiteurs (note 5)	2 491	13 133
Montant à recevoir de l'Association des transports du Canada (note 8)	<u>-</u>	<u>1 695</u>
	177 123	146 489
PLACEMENTS (note 4)	<u>135 476</u>	<u>160 635</u>
	<u>312 599 \$</u>	<u>307 124 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	6 280 \$	8 092 \$
Apports reportées (note 7)	27 500	27 500
Montants à payer à l'Association des transports du Canada (note 8)	<u>3 037</u>	<u>-</u>
	<u>36 817</u>	<u>35 592</u>
ACTIF NET		
Non grevé d'affectations - Fonds général	58 915	61 814
Grevé d'affectations externes - Fonds de dotation	102 845	102 845
Grevé d'affectations internes - Grevé d'affectations internes	101 082	96 090
- Fonds de mentorat	12 940	12 940
- Fonds STEM	<u>-</u>	<u>(2 157)</u>
	<u>275 782</u>	<u>271 532</u>
	<u>312 599 \$</u>	<u>307 124 \$</u>

Approuvé par le Conseil :

 Directeur

 Directeur

(voir notes ci-jointes)

FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	Non grevé d'affectations	Grevé d'affectations internes			Grevé d'affectations externes		2025 Total	2024 Total
	Fonds de général	Fonds de capital à long terme	Fonds de mentorat	Fonds de STEM	Fonds de bourses	Fonds de dotation		
Revenus								
Dons (note 3)	43 800 \$	- \$	- \$	13 500 \$	66 950 \$	- \$	124 250 \$	105 627 \$
L'Association des transports du Canada (note 8)	10 000	-	-	-	-	-	10 000	10 000
Transport Canada	15 000	-	-	-	-	-	15 000	22 000
Revenus des placements	5 917	4 992	-	-	-	-	10 909	13 098
	<u>74 717</u>	<u>4 992</u>	<u>-</u>	<u>13 500</u>	<u>66 950</u>	<u>-</u>	<u>160 159</u>	<u>150 725</u>
Dépenses								
Services administratif (note 8)	12 473	-	-	-	-	-	12 473	12 473
Honoraires	-	-	-	-	-	-	-	23 075
Assurance	2 044	-	-	-	-	-	2 044	1 946
Réunions	1 055	-	-	-	-	-	1 055	2 546
Autres charges de programmes	-	-	-	15 082	-	-	15 082	11 444
Fournitures et frais de bureau	654	-	-	-	-	-	654	739
Honoraires professionnels	6 280	-	-	-	-	-	6 280	6 003
Consulting	44 045	-	-	-	-	-	44 045	31 052
Bourses	5 000	-	-	-	66 950	-	71 950	83 225
Déplacements	2 326	-	-	-	-	-	2 326	4 452
	<u>73 877</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>15 082</u>	<u>66 950</u>	<u>-</u>	<u>155 909</u>	<u>176 955</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	<u>840 \$</u>	<u>4 992 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(1 582) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>4 250 \$</u>	<u>(26 230) \$</u>

(voir notes ci-jointes)

FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	Non grevé d'affectations Fonds de général	Grevé d'affectations internes			Grevé d'affectations externes Fonds de dotation	2025 Total	2024 Total
		Fonds de capital à long terme	Fonds de mentorat	Fonds de STEM			
Solde, début de l'exercice	61 814 \$	96 090 \$	12 940 \$	(2 157) \$	102 845 \$	271 532 \$	297 762 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	840	4 992	-	(1 582)	-	4 250	(26 230)
Transfert interfonds	<u>(3 739)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 739</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>58 915 \$</u>	<u>101 082 \$</u>	<u>12 940 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>102 845 \$</u>	<u>275 782 \$</u>	<u>271 532 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ENCAISSE FOURNIE (UTILISÉ) PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	4 250 \$	(26 230) \$
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	10 642	(2 858)
Créditeurs et charges à payer	(1 812)	3 052
Montants à payer/recevoir de l'Association des transports du Canada	<u>4 732</u>	<u>-</u>
	<u>17 812</u>	<u>(26 036)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(133 883)	(207 171)
Produits sur la disposition de placements	<u>119 570</u>	<u>219 607</u>
	<u>(14 313)</u>	<u>12 436</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	3 499	(13 600)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>11 265</u>	<u>24 865</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>14 764</u> \$	<u>11 265</u> \$

(voir notes ci-jointes)

1. STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation a été constituée en 2003 en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes à titre d'organisme sans but lucratif sans capital-actions. Elle a reçu sa certification de prorogation le 21 décembre 2012 en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, ainsi que la confirmation de son statut d'organisme de bienfaisance enregistré de l'Agence du revenu du Canada le 14 janvier 2013. La Fondation est exonérée de l'impôts sur le revenu.

Le mandat de la Fondation est de répondre aux besoins clés de l'industrie canadienne des transports en recherche et formation en instaurant un programme de bourses pour les individus inscrits aux universités, collèges et écoles de métiers, en soutenant financièrement des chaires en transport dans les établissements d'enseignement canadiens, en offrant aux établissements d'enseignement canadiens le financement nécessaire à la recherche et au développement liés aux transports et en établissant un programme de stages.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Fondation ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratifs.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants comptabilisés pour les actifs, les passifs et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels en date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés pour les revenus et les dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont réexaminées chaque année et, si des ajustements s'avèrent nécessaires, ils sont comptabilisés dans les états financiers au cours de la période où ils deviennent connus..

La direction effectue des estimations comptables lors de la détermination de la provision pour créances douteuses et dans l'établissement de certaines charges à payer. Ces estimations sont sujettes à une incertitude de mesure, et les effets sur les états financiers des changements apportés à ces estimations au cours de périodes futures pourraient être importants.

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la comptabilité par fonds pour comptabiliser les diverses activités de l'organisme.

- Fonds général
Le Fonds général fait état des activités journalières de la Fondation.
- Fonds de dotation
Les dons au Fonds de dotation sont grevés d'affectations externes et doivent être maintenus en permanence afin d'accumuler les produits de placements pour soutenir les programmes de la Fondation.
- Fonds de bourses
Le Fonds de bourses est principalement grevé d'affectations externes. Il sert à offrir des bourses aux étudiants inscrits à des programmes en transport.
- Fonds de capital à long terme
Le Fonds de capital à long terme est grevé d'affectations internes afin d'accumuler le capital pour soutenir les programmes et opérations futures de la Fondation.
- Fonds de mentorat
Le Fonds de mentorat est grevé d'affectations internes. L'objectif premier des activités de mentorat de la Fondation consiste à encourager les jeunes étudiants à s'inscrire aux programmes de sciences et génie liés aux transports.

FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - Suite

Comptabilité par fonds - Suite

- Fonds de sciences, technologies, ingénierie et mathématiques ("STEM")

Le programme STEM (anciennement le Fonds de transport et de génie civil ("TRAC")) a pour objectif de promouvoir l'industrie du transport dans les écoles. Le programme TRAC est un ensemble de modules d'enseignement développés à l'origine aux États-Unis par l'AASHTO pour être adaptés aux besoins des professeurs de sciences oeuvrant dans les écoles publiques canadiennes.

Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont initialement évalués à la juste valeur, puis ultérieurement au coût amorti.

En ce qui concerne les actifs financiers évalués au coût amorti, la Fondation évalue s'il existe des indications de dépréciation. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation et que la Fondation détermine qu'au cours de l'exercice une modification défavorable importante s'est produite quant au moment prévu ou au montant des flux de trésorerie futurs provenant d'un actif financier, elle comptabilise alors une réduction à titre de perte de valeur au résultat. La reprise d'une perte de valeur précédemment comptabilisée à l'égard d'un actif financier évalué au coût amorti ou selon la méthode du coût est constatée dans le résultat de l'exercice au cours duquel la reprise survient.

Constatation des revenus

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les dons et les apports.

Les dons et apports affectés pour lesquels la fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les dons et apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

3. DONS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Dons pour des bourses d'études		
Particuliers	2 725 \$	- \$
Entreprises	43 225	43 725
Organismes sans but lucratif	26 500	14 500
Gouvernements provinciaux	<u>8 000</u>	<u>-</u>
	<u>80 450</u>	<u>58 225</u>
Dons généraux		
Particuliers	275	777
Entreprises	3 775	6 875
Organismes sans but lucratif	2 650	1 450
Gouvernements provinciaux	<u>37 100</u>	<u>38 300</u>
	<u>43 800</u>	<u>47 402</u>
	<u>124 250 \$</u>	<u>105 627 \$</u>

FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

4. PLACEMENTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Banque de Montréal CPG, portant intérêt à 5 %, échéant le 22 mai 2026	43 044 \$	42 993 \$
BMO Trust privée CPG, portant intérêt à 4,05 %, échéant le 4 septembre 2026	70 093	70 036
Banque RFA du Canada, portant intérêt à 3,69 %, échéant le 6 novembre 2026	46 730	47 606
Home Trust Company CPG, portant intérêt à 3,54 %, échéant le 31 mai 2027	53 883	-
Banque Concentra CPG, portant intérêt à 3,15 %, échéant le 4 octobre 2027	41 442	-
Equitable CPG, portant intérêt à 3,16 %, échéant le 18 novembre 2027	40 151	-
Banque RFA du Canada CPG, portant intérêt à 4,65 %, échu le 16 mai 2025	-	35 152
Banque de Montréal CPG, portant intérêt à 5,55 %, échu le 15 septembre 2025	-	36 966
Banque Haventree CPG, portant intérêt à 3,84 %, échu le 6 novembre 2025	-	48 278
	295 343	281 031
 Placements à court-terme	 159 868	 120 396
	 135 476 \$	 160 635 \$

5. DÉBITEURS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Comptes clients	-	6 600 \$
Impôts indirects à recevoir	2 491	6 533
	2 491 \$	13 133 \$

6. REMISES GOUVERNEMENTALES

Les remises gouvernementales de néant \$ (2024 - néant \$) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer.

7. APPORTS REPORTÉES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Fonds de bourses	27 500 \$	27 500 \$

Les fonds de bourses différés représentent un don reçu en 2020 destiné à des bourses futures.

8. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation et l'Association des transports du Canada ("ATC") sont des organisations sous contrôle commun. La Fondation utilise aussi l'ATC pour certains supports administratifs. Un montant de 12 000 \$ (2024 - 12 000 \$) a été chargé à la Fondation pour ces services. L'ATC a fait une contribution de 10 000 \$ (2024 - 10 000 \$).

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la valeur convenue entre les parties, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent. Les montants à payer à (ou à recevoir de) l'ATC ne portent pas intérêt et ne sont assortis d'aucune modalité de remboursement précise.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante présente une mesure de l'exposition de la Fondation à ces risques ainsi que ses concentrations.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier entraîne une perte financière pour l'autre partie en ne s'acquittant pas de son obligation. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Fondation au risque de crédit sont principalement l'encaisse, les débiteurs et les placements. L'encaisse et les placements sont détenus auprès d'institutions financières de premier ordre. Le risque de crédit lié aux débiteurs est généralement diversifié puisque la Fondation transige avec un grand nombre d'établissements. La Fondation procède à l'examen de la situation financière de ses clients et n'obtient généralement pas de garanties de leur part.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation n'est exposée à aucun risque significatif de change ni de prix autre.

i) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses certificats de placement garanti, tel qu'il est décrit à la note 4.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de respecter ses obligations à leur échéance ou à un coût raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui concerne ses crédettes et charges à payer. La Fondation gère ce risque en surveillant ses besoins de trésorerie.

Changements des risques

Il n'y a pas eu de changements importants dans les expositions de risque de la Fondation depuis l'exercice précédent.

10. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Les chiffres correspondants ont été reclassés, le cas échéant, afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.